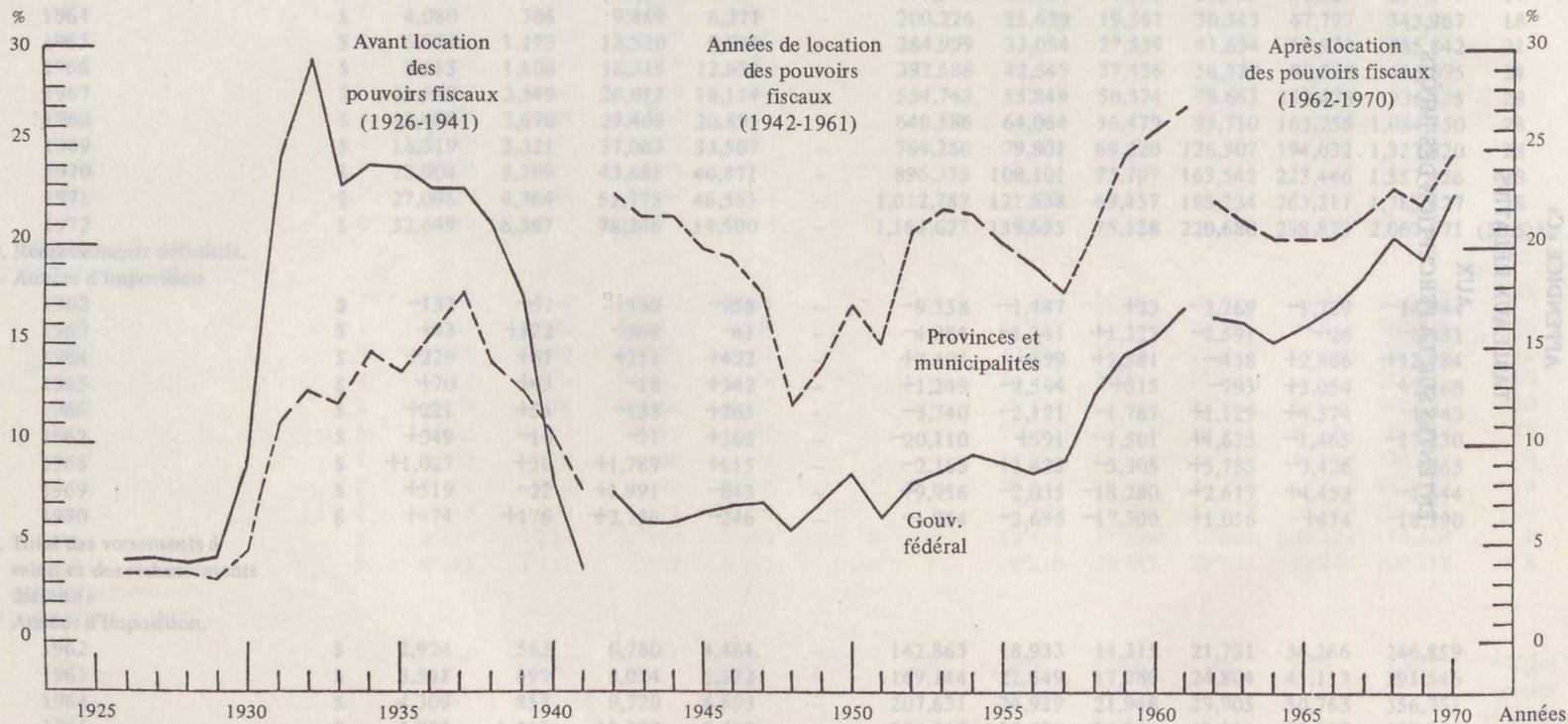


TABLEAU 1  
PERCEPTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS: VERSEMENTS A VALOIR ET  
REDRESSEMENTS DÉFINITIFS, POUR LES ANNÉES D'IMPOSITION 1962-1972

I.N. I.P.E. N.E. N.B. Qué. Ont. Man. Sask. Alb. C.B. Total Abatement de l'impôt fédéral général %

GRAPHIQUE 3

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX, EXPRIMÉS EN POURCENTAGES DES REVENUS QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET MUNICIPALITÉS TIRENT DE LEURS PROPRES SOURCES



\*Aux termes de la réforme fiscale, un taux provincial de 30,5 points équivaut à 25 points d'avant la réforme fiscale.